

- Le rôle du Collège de Domfront pendant la Grande Guerre -

À l'époque, toutes les grandes demeures ou établissements offrant une place importante étaient réquisitionnés pour en faire des établissements de soins. Le Collège de Domfront fut ainsi évacué le 05 août 1914 pour y établir un Hôpital Complémentaire (HC n°8).

L'HC n° 8 a permis de mettre en place de 32 à 50 lits pour accueillir les blessés du front afin qu'ils puissent recevoir les soins nécessaires. En 1915, exerçait les fonctions de médecin major à Domfront le docteur LOUVEL, originaire de La Ferté-Macé et mobilisé à Domfront.

Elles prirent fin en novembre de la même année (L'Ouest-Éclair – éd. de Caen – n° 5.979, Vendredi 12 novembre 1915, p. 3), date à laquelle ce médecin fut vraisemblablement désigné pour une autre formation sanitaire.



Monda02

www.delcampe.net

HOPITAL 24. — Domfront. — *Institution libre de jeunes filles.*
Nombre de lits au début : 20 ; nombre de lits actuel : 40 ; blessés traités : 422 ; journées d'hospitalisation : 13.773 ; nombre de décès : 2.
Les infirmiers sont au nombre de 5 ; les infirmières, au nombre de 2.
Cet hôpital avait été créé pour 20 lits. Depuis le 15 octobre 1914, on lui a adjoint une annexe de 20 lits de l'Hôpital Complémentaire n° 8.

(Source : *Cours de tactique 1^{ère} et 2^{ème} division*, Capitaine d'artillerie DEBAY, 1920)

Les blessures soignées à l'Hôpital Complémentaire n° 8.

Principalement des blessures par balles, par éclats d'obus de mortier, d'obusier, de grenade ou de torpille (« Minenwerfer », en all.). (33,9% par balles et 60,2% par projectiles d'artillerie).

Pour ce qui est de la localisation des blessures une simple indication : 15,5% à la tête ; 9,76% au thorax ; 3,24% au rachis ; 4,5% à l'abdomen ; 31,6% pour les membres supérieurs et 35,7% pour les membres inférieurs.

Les maladies de la Grande Guerre.

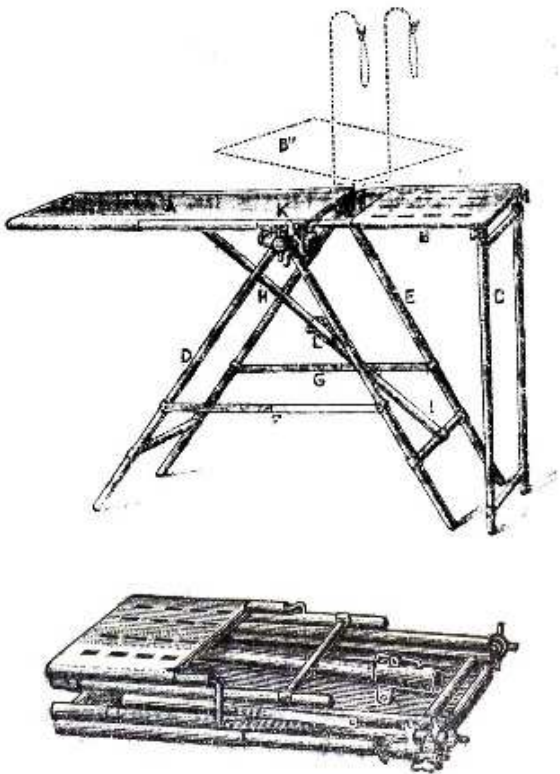


Figure 1.

Table d'opérations pliante, de l'auteur. (L'expérience acquise à ce jour montre qu'à défaut de table spéciale, une simple table de bois, de 1 m. 80 X 0 m. 45, et haute de 1 m. ou moins, suivant la taille de l'opérateur, suffirait parfaitement.)

(Source : Aménagement d'un hôpital temporaire par des moyens de fortune, M.J GOURDET)

**Travail réalisé en Accompagnement Personnalisé par les Terminales ST2S
dans le cadre de la commémoration de la Grande Guerre
sous la direction de Vanessa Lelièvre.**